INFO
EAU POTABLE

3 agents de l'Agglo du Pays de Dreux sont missionnés pour relever les index des compteurs d'eau potable et seront équipés de cartes professionnelles.

La relève ne fait l'objet d'aucune tarification et donnera lieu à l'établissement d'une facturation de votre consommation d'eau.

Votre compteur doit être facilement accessible.

En cas d'absence, ils remettront dans votre boîte aux lettres, un avis de passage infructueux avec les coordonnées de l'Agglo du Pays de Dreux.

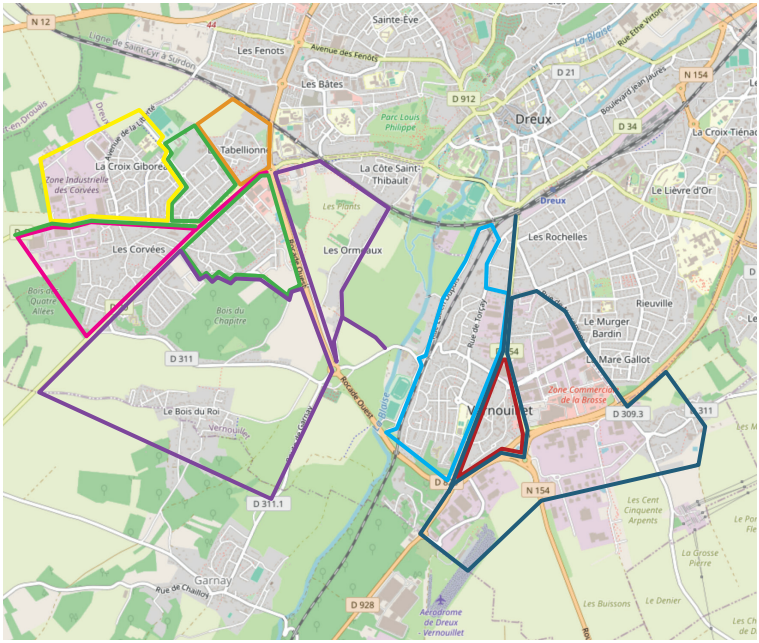

DATES DE RELÈVE PAR SECTEUR

- Du 2/9 au 6/9
- Du 9/9 au 13/9
- Du 16/9 au 20/9
- Du 23/9 au 27/9
- Du 30/9 au 4/10
- Du 7/10 au 11/10
- Du 14/10 au 18/10
- Du 21/10 au 25/10

Contact : 02 27 64 82 00 – pole.technique@dreux-agglomeration.fr

Conception : Agglo du Pays de Dreux (L. Guyen) - Août 2024 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun ▪ BP 20159 ▪ 28103 DREUX cedex
www.dreux-agglomeration.fr